

MAI 2017
Numéro 131



Communication mairie

LA LETTRE Ouveillan

édito

Le budget 2017

Dans un contexte toujours aussi tendu pour les finances communales, suite à la baisse des dotations de l'Etat et la diminution des aides des autres collectivités, le budget 2017 va toutefois permettre de faire vivre notre village et continuer notre vaste programme de rénovation et d'aménagement ceci grâce à une maîtrise de notre dépense publique et à l'augmentation de nos recettes, suite au développement de la commune, sans toutefois augmenter les taux des impôts locaux.

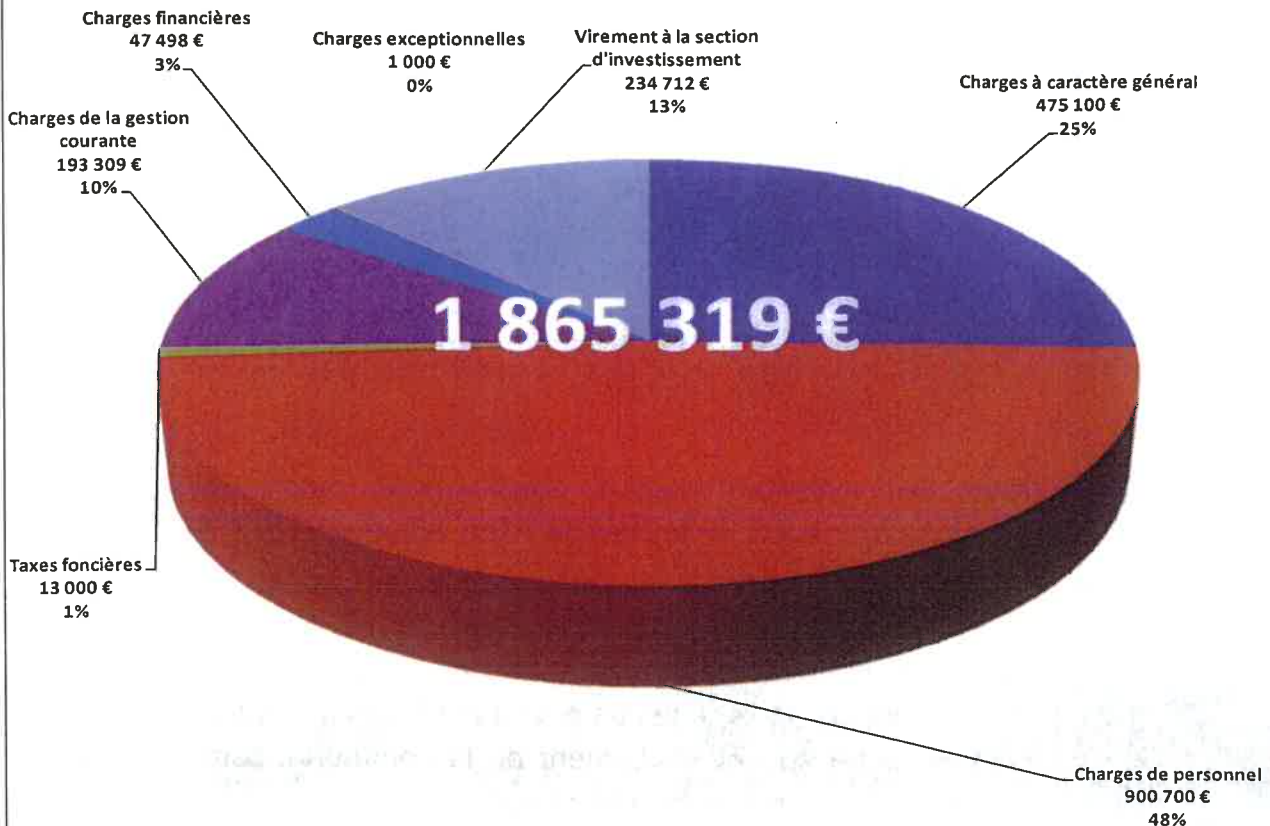
Cette rigueur budgétaire va nous permettre cette année de lancer l'aménagement de la Maison des Associations, de rénover la voirie (rue Pasteur, chemin rural de Pézetis), des espaces et bâtiments publics ; tout cela en accompagnant au mieux le monde associatif, si précieux, pour favoriser le lien social, en mettant la priorité sur notre jeunesse, par notre soutien aux activités scolaires et notre service animation-jeunesse.

Nous mettons tout en œuvre pour vous donner la meilleure qualité de vie et pour préparer l'avenir d'Ouveillan.

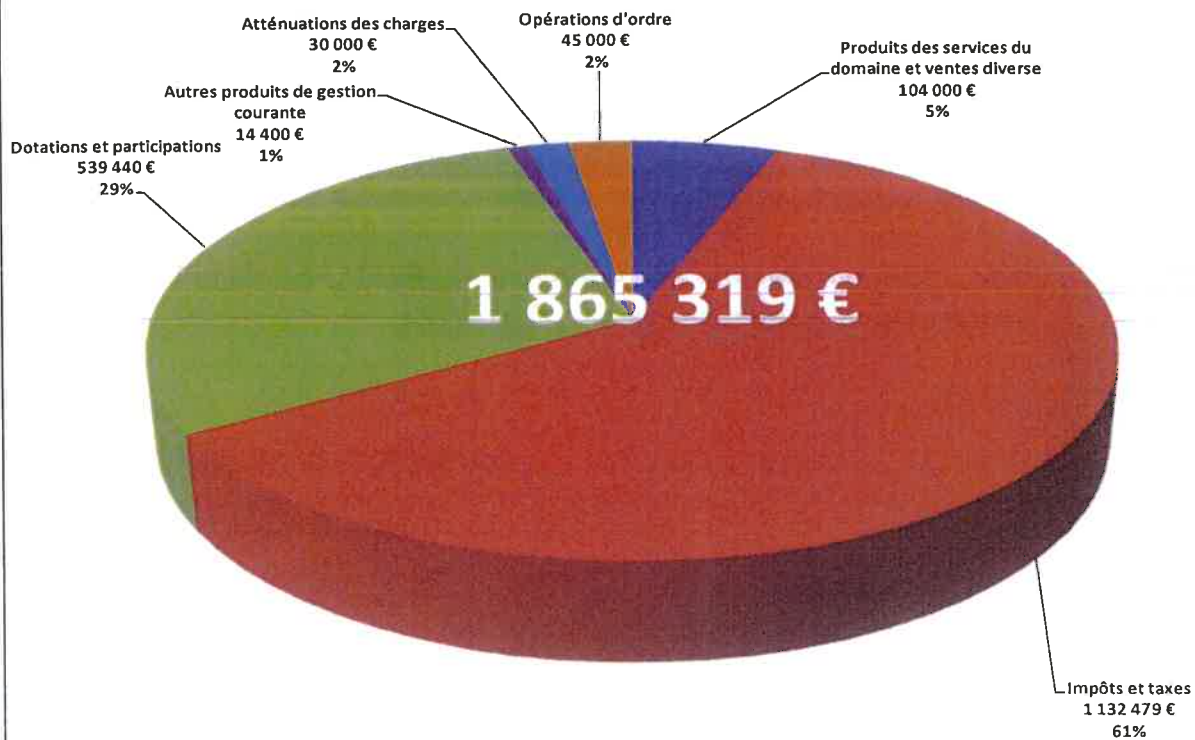
Le Maire et le Conseil Municipal

BUDGET 2017 section fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

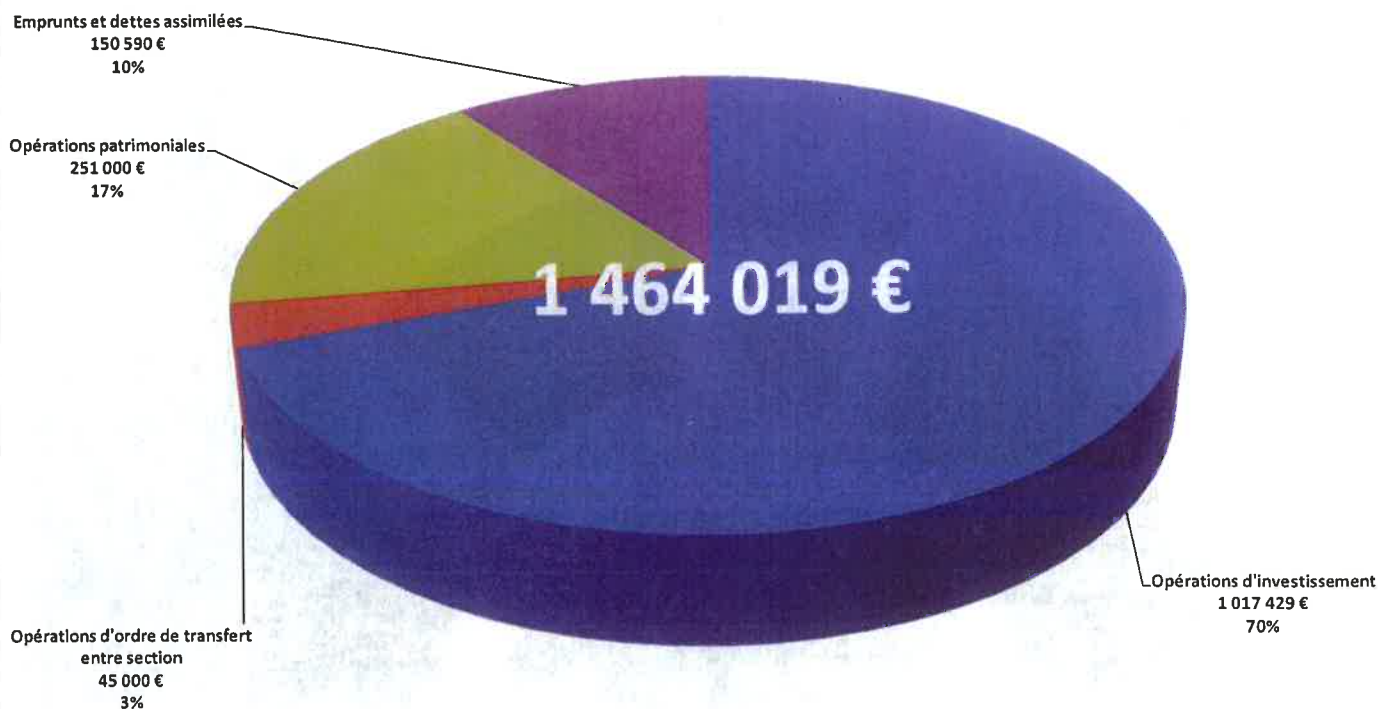


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

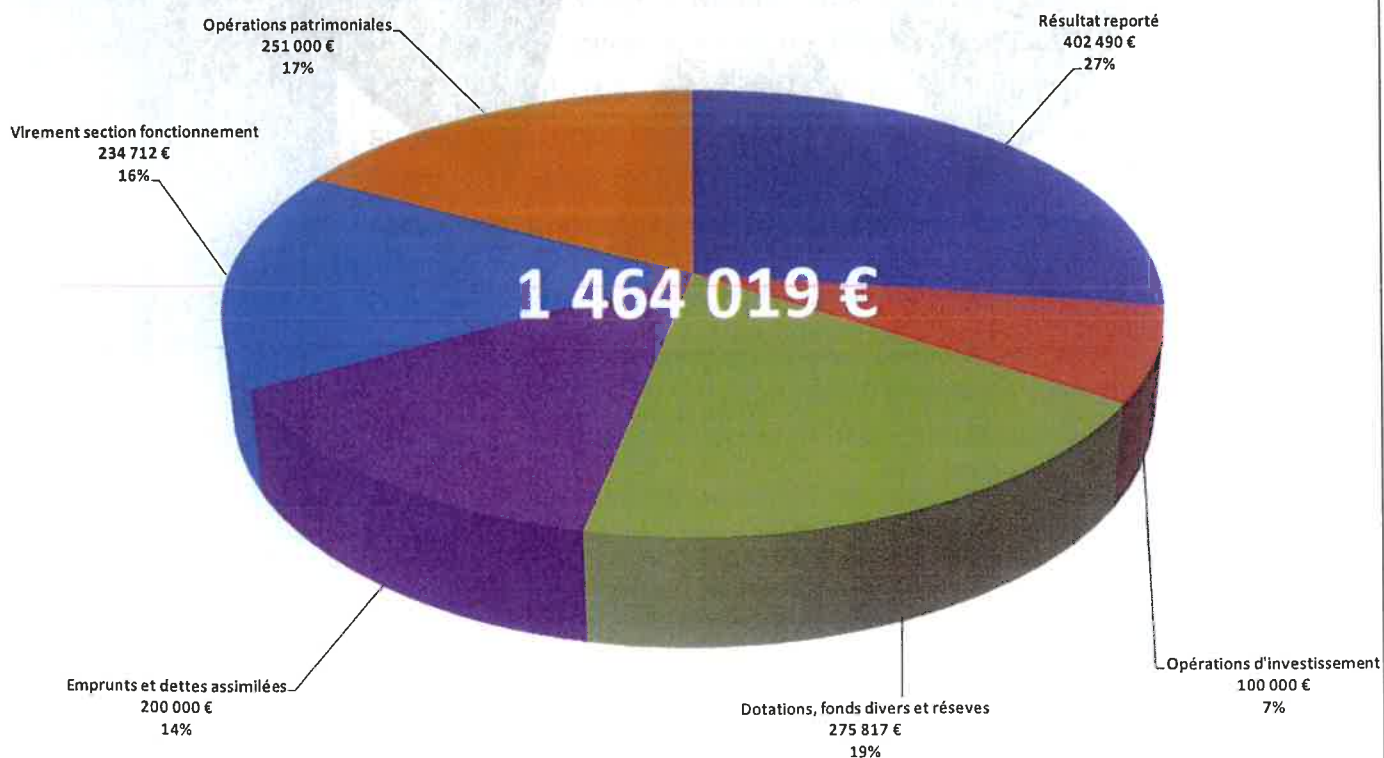


BUDGET 2017 section investissement

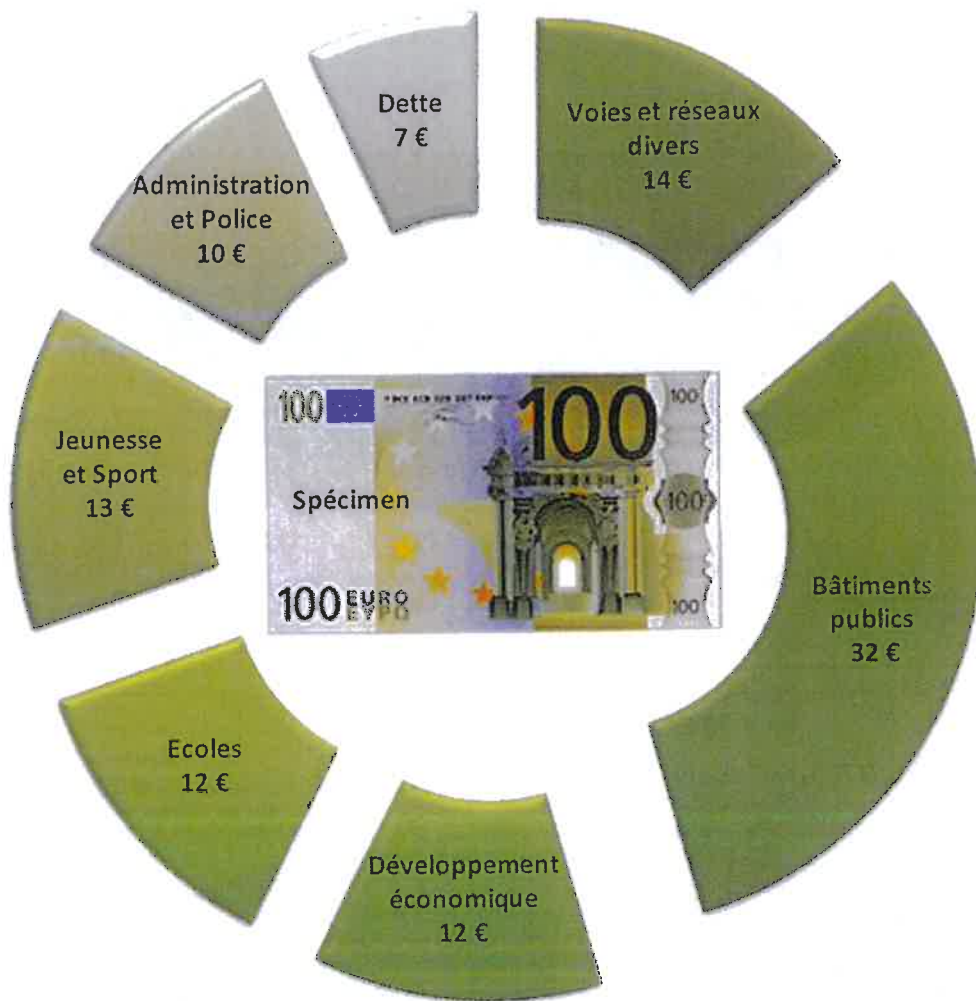
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Répartition pour 100 € des dépenses réelles d'investissement, de
fonctionnement et de la dette
2 783 376 €



LE MOIS PROCHAIN...

Nous vous présenterons le budget de la Z.A.C. Multi-Sites, avec ses réalisations et ses perspectives.

INSCRIPTION 2017-2018 à l'ÉCOLE

Les inscriptions sont à faire en Mairie (pour la 1^{er} année en Maternelle sont concernés les enfants nés en 2014) :

Pièces à fournir obligatoirement :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile sur la commune

Si réinscription, suite à un déménagement ou autre, à l'école primaire ou maternelle :

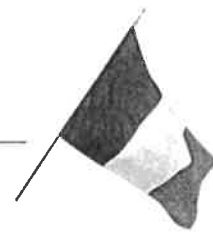
- Certificat de radiation de l'ancienne école

Les Admissions à l'École Maternelle auront lieu :

Lundi 22 mai de 9h à 12h et 14h à 16h

Apportez les documents :

- Certificat de scolarité fourni par la Mairie
- Livret de famille photocopie
- Carnet de santé photocopie



COMMEMORATION du 8 MAI

Comme tous les ans, à l'occasion de l'Anniversaire de la Victoire de 1945 du souvenir des victimes, et des héros de la déportation dans les camps de concentration, la population est invitée à participer au Tour de ville qui aura lieu le

Lundi 8 mai 2017 Départ du cortège de la Mairie à 11h30

Dépôt de la gerbe aux monuments aux morts avec la participation de l'Union Musicale Ouveillanaise.

CHANTIER JEUNES été 2017

Pour les jeunes de 16 à 18 ans révolus qui souhaitent travailler cet été et participer à un chantier sur la commune, il vous faut déposer votre candidature en Mairie, au plus tôt.

PILES USAGEES et BOUCHONS

Pensez au recyclage de vos Piles usagées et aux Bouchons de bouteilles plastiques des bornes de collecte sont installées en Mairie.